

# COMMISSION DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE

## Avis d'initiative 2025-01 portant sur

\*\*\*\*\*

### ZEPHYR et le projet DOMES

\*\*\*\*\*

En date du 13 juin 2024, la Commission PSE a bénéficié d'une présentation du projet « **Zéphyr : digitalisation du suivi médico-social des enfants** » par Madame De BENVENISTE, program manager de ce projet pour le compte de l'Office de la Naissance et de l'Enfance.

Le but de ce projet est de répondre à la « nécessité d'une meilleure maîtrise des flux d'informations médico-sociales et ce, en tenant compte tant de leur caractère transversal (trajet de l'enfant) que de l'ensemble de leur cycle de vie. » Le système d'information en lien avec la Promotion de la Santé à l'École aurait vocation à être intégré dans le programme Zéphyr, en « s'interfaçant avec d'autres projets intriqués à Zéphyr dont : DOMES, Système d'information Vaccination, Système d'information Dépistages, Système d'information URGO. »

Ainsi, le programme Zéphyr vise à mettre à disposition des Services PSE et Centres PMS-WBE un logiciel métier, « efficient et sûr » permettant, entre autres, d'assurer la « continuité et la transmission de l'information médico-sociale », de permettre « l'accès sécurisé aux bénéficiaires », d'accroître « la qualité et l'efficacité des Services PSE et Centres PMS-WBE (rapport et suivi des activités) », et d'assurer « la qualité des recherches en santé publique ». [En italique, extraits de la présentation].

Actuellement, les services PSE et centres PMS-WBE disposent de logiciels métiers, au nombre de trois : OMNIPRO, IMS2+ et DOSMED. Depuis plus de 20 ans, des acteurs de la PSE travaillent sur le dossier médico-scolaire de l'enfant. Notons également en préambule, que depuis 2015 et la reprise par l'Office des services PSE, des discussions ont lieu autour des besoins des services et centres sur la digitalisation et la mise à disposition d'un logiciel métier.

\*\*\*

A la suite des discussions qui ont eu lieu en Commission PSE, force est de constater qu'une confusion existe entre les besoins des services PSE et centres PMS-WBE d'une part, et les besoins de l'Office, d'autre part.

- Les services et centres ont en effet besoin d'un logiciel « métier » qui leur permettent de réaliser l'ensemble de leurs missions collectives et individuelles.
- L'Office poursuit quant à lui trois objectifs stratégiques dans le cadre du programme Zéphyr :
  - Data centric : l'objectif est ici de récolter des données de qualité, dans une visée de développer l'axe stratégique destiné à soutenir les politiques de santé.
  - Digital workplace : cet objectif tient compte de la qualité de vie au travail et des séquences informatiques les plus accessibles possibles pour les utilisateurs.
  - User centric : cet objectif est orienté pour répondre aux besoins de l'enfant et de sa famille.

Il paraît opportun aux membres de la CPSE que soient clarifiés de façon univoque ces objectifs

dans le cadre du projet DOMES-Zéphyr, ainsi que leurs enjeux respectifs, qui diffèrent de façon importante.

Les Services PSE et Centres PMS-WBE souhaiteraient en effet pouvoir **disposer d'un logiciel métier, qui permette le transfert d'une partie des données dans DOMES-Zéphyr.**

Toutefois, restent à définir :

- a) Les données concernées par ce transfert ;
- b) Les personnes habilitées à un accès, pour toute ou partie, parmi :
  - I. Les professionnels de la santé
  - II. Les parents
  - III. Le jeune lui-même
- c) La garantie du secret professionnel, notamment vis-à-vis des jeunes mineurs;
- d) Les garanties relatives à la sécurité des données transférées, y compris en matière de stockage et de durée de conservation.

Par ailleurs, les liens éventuels avec les Réseaux de Santé wallon ou bruxellois doivent également être clarifiés.

Au-delà de ces questions fondamentales, d'autres préoccupations ont été évoquées comme :

- ✓ L'utilisation annoncée du NISS dans le cadre du programme Zéphyr (DOMES reçoit son NISS d'un autre programme), l'Office ne disposant pas des NISS ;
- ✓ Les questions relatives, pour les Services PSE et centres PMS-WBE, à la gratuité de leur accès au logiciel, à l'obligation de son utilisation, et aux conditions de sa maintenance ;
- ✓ La prise en compte du caractère collectif et individuel en PSE : les élèves sont vus par classe, classes qui changent chaque année, cet élément devant être pris en compte dans le logiciel métier.

\*\*\*

La Commission PSE devait être tenue informée des suites de ce projet, y compris après prise en considération des commentaires faits en séance (13 juin 2024), et bien que ce jour même, il avait été également annoncé une suspension du programme due à des « divergences » concernant l'architecture de sécurité proposée par ETNIC.

La Commission PSE souhaite faire remarquer que le projet Zéphyr figurait dans le contrat de gestion de l'ONE pour la période 2021-2025 (arrêté du Gouvernement de la Communauté française, 24/6/2021), avec, en particulier, dans l'article Art. 6.3-4. : « Le Gouvernement dote l'ETNIC de 2 millions d'euros chaque année de 2021 à 2024 pour assurer le projet ZEPHYR et en priorité le développement du projet DOMES. Le Gouvernement intègre à la dotation de l'ONE les coûts liés au plan de relance européen afin de couvrir à la fois les développements visés aux articles 6.1-1 à 6.3-3, la TVA et la prise en charge des ressources humaines complémentaires nécessaires à la conduite du projet. ». Compte tenu des moyens alloués, la Commission PSE s'étonne du peu d'avancement du projet jusqu'à présent.

En raison de ces questions cruciales, qui auraient dû être traitées en amont du projet, la Commission PSE souhaite rappeler ses demandes de clarification du calendrier, et d'analyse de

l'opportunité de distinguer :

- le logiciel métier, nécessaire aux Services PSE et Centre PMS-WBE pour la réalisation de leurs activités auprès des élèves et étudiants,
- du programme Zéphyr-DOMES qui vise, par exemple, à rendre accessibles aux parents les données de santé de leur enfant, ou à récolter des données en vue d'une évaluation de santé publique.

Pour le développement d'un logiciel métier, la CPSE recommande également que les responsables du projet y associent étroitement les opérateurs actuels en charge des trois logiciels mentionnés ci-dessus.

  
LISE TASKENS  
PRÉSIDENTE COMMISSION